







 CHARTE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritiques et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

	GR [®] de Pays	PR [®] Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

 CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95
www.levignobledenantes-tourisme.com

 POINTS D'INTÉRÊT

Cave touristique
« Château de l'Aujardière »


Sur une exploitation existant depuis 1850, Olivier Lebrun vinifie sa production dans des bâtiments installés sur un ancien domaine seigneurial datant du XVII^e siècle. Venez y découvrir la gamme de vins ! Informations au 02 40 33 72 72.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Moulin de La Robinière

C'est un des 3 moulins à eau situé sur la rive gauche de la Divatte. Ses ruines laissent apparaître un arc en pierres debout au-dessus du bief (canal qui sert à conduire les eaux à la roue d'un moulin). Une pierre indique la modification du moulin en 1857.



CIRCUIT DES LANDES

Entre Divatte et prairies

Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes - Édition 2023
Création IzaTis.com

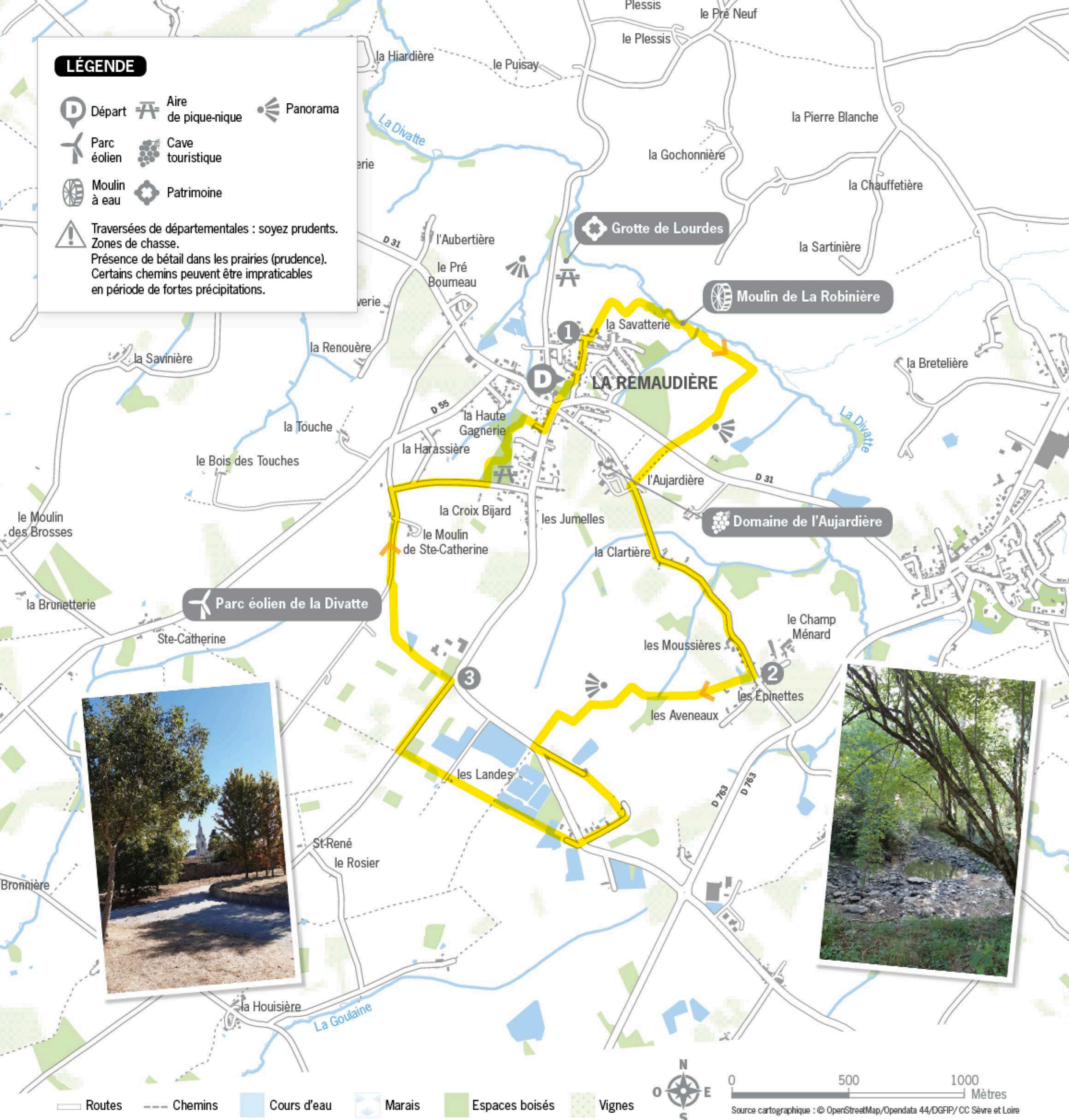
LÉGENDE

Départ Aire de pique-nique Panorama

Parc éolien Cave touristique

Moulin à eau Patrimoine

Traversées de départementales : soyez prudents. Zones de chasse.
Présence de bétail dans les prairies (prudence). Certains chemins peuvent être impraticables en période de fortes précipitations.



PAS À PAS

GPS - Place de l'église
Lat 47,237 / Long -1,2429

CIRCUIT DES LANDES

D Du parking de l'église, prendre à droite la sente piétonne, poursuivre dans l'impasse jusqu'à la barrière et tourner à droite pour rejoindre la Savatterie. Tourner à gauche entre les maisons pour emprunter le chemin entre haie et prairies.

1 Tourner à droite pour longer la Divatte et suivre le sentier. Au niveau de la saulaie, tourner à gauche et poursuivre sur le chemin entre clôtures et prairies. Tourner à droite pour remonter entre des champs et rejoindre la D31, traverser et poursuivre jusqu'à l'Aujardière. Tourner à gauche sur la route et cheminer avec prudence pendant 1 Km jusqu'aux Épinettes.

2 Dans le village, tourner à droite sur le chemin rural et poursuivre tout droit à travers les prairies puis dans un chemin ombragé. Au bout du chemin, prendre la petite route à gauche vers les Landes puis au bout du village, prendre le chemin au niveau de la chicane. À la sortie du chemin, prendre à droite, poursuivre, traverser la départementale et prendre le chemin en face. Poursuivre dans le chemin ombragé et à la sortie de celui-ci, prendre à droite sur la route.

3 Tourner à gauche dans un chemin à proximité des éoliennes en direction du Moulin de Sainte Catherine. Continuer dans le chemin et rejoindre à droite un chemin agricole. Poursuivre jusqu'à la route et tourner à droite puis à gauche au niveau de la salle polyvalente. Cheminer le long la coulée verte et rejoindre le parking de la mairie. Tourner à gauche et poursuivre tout droit pour rejoindre la place de l'église.